



ÉVALUATION RAPIDE DES 5 SITES DE DÉPLACEMENT TOUCHÉS PAR LES INCENDIES À KALEMIE



Site Kalunga, OIM 2019

A Kalemie, la saison sèche et les vents violents facilitent la propagation du feu dans les sites de déplacement lors d'incendies souvent causés par un feu de cuisson mal maîtrisé.

Cinq sites de déplacement à proximité de Kalemie ont ainsi récemment été touchés par des incendies.

Sites	Eliya	Kabembe	Kalenge	Kalunga	Kisalaba	TOTAL
Abris incendiés	118	3	7	43	420	591

Les sites non aménagés (Eliya et Kisalaba) ont subi des dégâts plus importants, compte tenu de la proximité des abris entre eux (les normes anti-incendie n'ayant pas été mises en place dans ces sites spontanés), malgré la diffusion de messages de sensibilisation sur la lutte contre les incendies.

Selon le bilan provisoire dressé sur les sites de déplacement, 591 abris ont été incendiés mais aucune perte humaine n'est à déplorer. La perte de matériels (abris, articles ménagers essentiels - AME, biens personnels) a principalement concerné les sites d'Eliya et Kisalaba.



Populations affectées

2 955 individus ont été touchés par les incendies, principalement dans les sites spontanés de Kisalaba et Eliya (91% des dégâts). Les autres sites avaient bénéficié, à travers le mécanisme CCCM, de sensibilisation sur la gestion des incendies et de formations sur la planification et l'organisation des sites. Les personnes déplacées sur ces sites ont ainsi pu contenir le feu et limiter les dégâts liés aux incendies.



Protection

Près de 80% des personnes affectées ont perdu tous leurs biens et leurs cartes d'enrôlement pour obtenir une assistance. Parmi les victimes se trouvent des personnes vulnérables, comme des femmes enceintes, des vieillards, des femmes allaitantes, des familles nombreuses et des personnes à mobilité réduite. Ces personnes vivent donc dans des conditions très précaires et deviennent très vulnérables, ce qui nécessite une intervention immédiate.

Recommandations :

- Plaidoyer pour la prise en charge médicale des femmes enceintes ;
- Intensifier le monitoring de protection pour déceler les cas possibles d'abus ;
- Plaidoyer pour l'octroi d'attestations de pertes de documents.



Abris, planification des sites et AME

Les ménages sinistrés ont perdu leurs biens (casseroles, gobelets, bassin, couvertures, habits), leurs vivres et leurs abris - qui avaient souvent été acquis au prix de nombreux efforts et privations. Il existe également un problème de promiscuité accrue dans les sites d'Eliya et Kisalaba – cette promiscuité ayant été l'un des facteurs ayant facilité l'embrasement d'abris.

Recommandations :

- Assistance générale en abris (kit abris) pour les ménages sinistrés.
- Former/renforcer la capacité d'une équipe communautaire sur les sites concernés pour la construction rapide en abris.
- Distribution en AME d'urgence pour les ménages sinistrés.
- Programmation d'une planification et d'une réorganisation de site dans les sites de Kisalaba, Likasi et Eliya, notamment pour une mise aux normes anti-incendie (couloir sanitaire, coupe-feu, taille moyenne d'une hutte...).